

ACCUEILLIR LES INDÉSIRABLES

Les habitants de Lampedusa à l'épreuve de l'enfermement des étrangers

Louise Tassin

Belin | *Genèses*

2014/3 - n° 96
pages 110 à 131

ISSN 1155-3219

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-geneses-2014-3-page-110.htm>

Pour citer cet article :

Tassin Louise, « Accueillir les indésirables » Les habitants de Lampedusa à l'épreuve de l'enfermement des étrangers, *Genèses*, 2014/3 n° 96, p. 110-131.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Accueillir les indésirables.

Les habitants de Lampedusa à l'épreuve de l'enfermement des étrangers

Louise Tassin

PP. 110-131

L'île italienne de Lampedusa, destination de nombreux migrants qui cherchent à rejoindre clandestinement l'Europe, s'est trouvée depuis quelques années sous le feu des projecteurs médiatiques nationaux et européens. Aux images des milliers de Tunisiens bloqués sur l'île en 2011 ont succédé celles de cercueils et de cadavres après le naufrage d'une embarcation le 3 octobre 2013, où 366 personnes sont mortes noyées. Au-delà de l'exploitation politique de ces événements, qui permet d'étudier les mécanismes de construction d'un lieu-frontière (Cuttitta 2012; Friese 2009), Lampedusa constitue un terrain privilégié pour observer les pratiques et les expressions quotidiennes du rejet de l'autre sur un territoire où la proximité spatiale entre des populations différentes alimente plusieurs formes de distanciation sociale (Chamboredon et Lemaire 1970). Cet article, qui se concentre sur les habitants employés dans le centre de rétention de l'île, part du constat que l'explication de l'hostilité à l'égard des étrangers ne s'épuise pas dans les causes souvent avancées du racisme ou de l'idéologie. L'analyse des modalités d'expression de l'aversion – entendue au sens large comme un sentiment d'antipathie, voire de répulsion, envers une personne ou une catégorie de personnes – suggère qu'elle trouve aussi sa source du côté de l'institution qui, chargée d'accueillir une population en l'enfermant, produit des effets ambivalents.

Si les politiques migratoires de l'Union européenne (UE) ont été largement étudiées (Guiraudon 2010; Wihtol de Wenden 2013; Morice 2012) ainsi que, dans une moindre mesure, le déploiement de lieux de contrôle et de confinement à ses frontières extérieures (Clochard 2010; Michalon 2012; Rodier et Teule 2004), la manière dont ces dispositifs façonnent la société dans laquelle ils s'inscrivent reste un angle peu exploré de la recherche. À l'instar des prisons (Combessie 1996),

les centres de rétention ont été envisagés principalement comme des espaces clos dont l'intérêt résiderait à l'intérieur. L'enjeu de cet article est précisément de décloisonner leur étude, en partant de l'hypothèse forte que ce sont des espaces perméables qui déterminent et sont déterminés par leur environnement. À partir d'une enquête ethnographique fondée sur des entretiens, des observations et un travail sur archives, je propose d'analyser les processus de fabrication de l'aversion sur l'île à la lumière des relations entre ses habitants et l'institution. Cette perspective exige de revenir à la fois sur son histoire et sur le fonctionnement du centre, détour nécessaire pour questionner le rôle des dispositions sociales et des conditions de travail des employés dans le rejet des étrangers.

Après avoir montré comment la création puis l'évolution du dispositif ont façonné l'hostilité des Lampedusains à l'égard des migrants, nous verrons à quelles conditions et selon quels processus des habitants ordinaires deviennent des agents de l'institution. Enfin, nous examinerons sous quelles formes et dans quelles circonstances surgit l'aversion, pour s'intéresser non seulement aux manières dont cette dernière est « dite » mais aussi, conjointement, à ce qu'elle nous dit.

De l'hostilité informelle au rejet institutionnel : la genèse du « centre d'accueil »

Si Lampedusa n'est pas représentative de la diversité des situations en Europe, sa position géographique, sa superficie et sa médiatisation font d'elle un observatoire pertinent pour analyser les effets politiques et sociaux de la sécurisation des frontières européennes. L'île, en effet, ne constitue pas naturellement un lieu de passage migratoire. D'une part, les arrivées de migrants par le canal de Sicile sont relativement récentes (les premières datent de la fin des années 1980 mais elles se multiplient surtout dans les années 2000) et sont minoritaires, voire marginales, au regard du nombre total d'entrées et de séjours irréguliers sur le territoire italien (Cuttitta 2012); d'autre part, les îles voisines de Linosa et de Pantelleria, bien qu'elles se situent elles aussi à une centaine de kilomètres de la Tunisie et à environ 300 kilomètres de la Libye, n'ont pas connu d'arrivées spectaculaires ni de médiatisation particulière, ou alors ponctuellement.

En fait, Lampedusa est devenue un emblème de la frontière sous l'effet de deux impulsions conjointes liées aux politiques européennes : d'un côté, la sécurisation accrue du détroit de Gibraltar et des îles Canaries, qui a entraîné un déplacement des routes migratoires plus à l'est, en direction de l'Italie puis de la Grèce (Ritaine 2012). De l'autre, l'installation sur l'île d'un centre de rétention, qui s'est accompagnée d'investissements financiers, matériels et humains pour arrêter et contrôler les étrangers. Ce déploiement, bien qu'il constitue un tournant dans l'histoire de l'île, s'inscrit cependant dans sa continuité. Du fait de sa position géostratégique au

cœur de la Méditerranée, Lampedusa a fait l'objet d'une militarisation croissante depuis la seconde guerre mondiale, en particulier quand, dans les années 1970, une base de l'Otan gérée par des Américains a été installée à son extrémité. Face à la recrudescence des arrivées de migrants dans la région, l'île offrait aux autorités des moyens techniques et un support symbolique pour gérer à distance, dans un territoire perçu comme un avant-poste de l'Italie, une population jugée indésirable. Peu à peu, les embarcations interceptées en mer, parfois même à une centaine de kilomètres, y ont été systématiquement transférées, créant une image d'invasion nationale qui n'avait rien de réel, sinon pour les habitants de l'île dont le paysage et les habitudes ont été transformés. Le cas de Lampedusa permet donc d'observer une configuration sociale relativement rare : la rencontre entre une population locale et des *outsiders* (Elias et Scotson 1997 [1965]) qui ne s'installent pas sur le territoire mais dont la présence collective à long terme est institutionnalisée.

Le spectacle de la frontière

L'île, qui a longtemps servi d'escale aux marins et de plateforme d'échange aux marchands d'Afrique et d'Europe, s'est construite comme une terre de passage. Les premiers étrangers qui y débarquent à la fin des années 1980 n'y passent d'ailleurs que quelques nuits, parfois hébergés ou nourris par des habitants, avant de rejoindre la Sicile en prenant un ferry. L'ouverture d'un centre de rétention en 1998 répond alors à une inquiétude montante vis-à-vis des migrants, qui deviennent de plus en plus nombreux, tout en l'alimentant : elle va fixer sur place une population qui, si elle suscitait jusque-là l'indifférence ou la compassion, n'est pas la bienvenue dans la durée. Alors que le tourisme est devenu la principale ressource de l'île après les bombardements manqués de la base de l'Otan par la Libye, en 1986, qui ont fait connaître Lampedusa dans toute l'Italie avec la diffusion de reportages révélant ses paysages, l'immigration est présentée par les acteurs politiques locaux comme une menace risquant de ternir son image. La création du centre, qui entérine la présence durable des étrangers, contribue à l'émergence d'une certaine hostilité à leur égard : la tolérance teintée de solidarité cède le pas à un rejet assumé, qui s'exprime ouvertement et publiquement. « Il ne faut pas avoir peur de paraître raciste en adoptant les mesures nécessaires », déclare le maire en 1996, alors que les premiers projets de centre voient le jour¹. Les comptes rendus du conseil municipal sont éloquents : délinquants, dangereux, sales, inconnus, agressifs, les « clandestins » sont décrits comme une « grave menace pour l'ordre public »².

Si l'ouverture du centre répond à ces préoccupations en tenant les étrangers à l'écart, elle apporte toutefois à l'île une visibilité encombrante. Elle marque en effet le premier acte d'un « théâtre de la frontière » à caractère sécuritaire (Cuttita 2012) : les migrants sont escortés jusqu'au centre à pied à travers la ville, pendant près d'un kilomètre, devant des journalistes toujours plus nombreux. Dans ce contexte, l'hostilité tend à se renforcer mais se transforme dans ses modalités d'expression : la focalisation des médias sur les « clandestins » exacerbe la colère

des acteurs du tourisme, qui concerne une part croissante de la population, tout en freinant ses manifestations dans l'espace public. Les discussions entre les conseillers municipaux montrent que le discours sur l'immigration se recompose à trois niveaux : premièrement, les étrangers sont moins critiqués pour eux-mêmes qu'en tant que menace pour la survie de l'île ; le rejet, dépersonnalisé et paré d'une rationalité économique, gagne ainsi en légitimité. Deuxièmement, l'inimitié ne s'exprime plus ouvertement mais se dit, en creux, dans les lieux proposés pour enfermer les migrants. Le premier centre installé près de l'aéroport étant jugé vétuste, dangereux et trop exposé aux yeux des voyageurs, d'autres espaces sont proposés. Ancien chenil, centre issu de la période fasciste ou rocher inhabité de Lampedusa, isolé en pleine mer à plusieurs kilomètres de Lampedusa, les projets convergent autour d'une même idée : faire disparaître les étrangers de la ville, voire de l'île³. Troisièmement, l'hostilité se déporte vers les objets qui portent les traces de l'immigration. Si les migrants sont dissimulés derrière des murs, leur présence est en effet rappelée au quotidien par les épaves de leurs embarcations amarrées dans le port et entassées dans le « cimetière de bateaux ». L'animosité envers les étrangers se cristallise alors sur ce qui les prolonge et à quoi ils sont associés, les déchets : « Cette situation est en train de réduire Lampedusa à une poubelle, les épaves sont à eux, ils doivent les emporter eux-mêmes⁴. » Philippe Combessie a montré que les établissements pénitentiaires sont souvent installés dans des lieux disqualifiés et que le stigmate qui pèse sur eux s'étend, en retour, au territoire où ils sont installés (1996). Le cas de Lampedusa révèle que le « périmètre sensible » autour d'une institution fermée peut même se matérialiser dans des objets qui vont redoubler, à distance et de façon diffuse, la mise à l'écart physique.

Un lieu humanitaire ?

La situation change avec l'ouverture d'un nouveau centre en 2007. Non seulement ce dernier est finalement installé à la périphérie de la ville, ce qui fait consensus, mais la structure est mieux équipée et dotée d'un nouveau statut, ce qui permet de désamorcer la polémique autour des conditions d'enfermement dans le vieux centre de l'aéroport⁵. Désormais, il s'agit non plus d'un centre de rétention destiné à l'expulsion des étrangers, mais d'un centre de premier secours et d'accueil (CPSA⁶) destiné à leur prise en charge temporaire. Sa gestion est confiée à un organisme étiqueté de gauche, *Lampedusa Accoglienza*, fusion de deux coopératives spécialisées dans l'aide à la personne, qui inaugure un discours humanitaire sur l'institution. La mise en place du système, largement médiatisée en Italie mais aussi au-delà, est unanimement saluée : ONG, journalistes, acteurs nationaux et représentants du Conseil européen louent l'efficacité et la transparence du nouveau centre, au point qu'est évoqué entre 2007 et 2008 le « modèle Lampedusa »⁷. L'île et ses habitants sont érigés en emblème de l'accueil des migrants dans l'UE tandis que, localement, un consensus se forme autour des étrangers. Leur arrivée étant devenue irrémédiable, le maintien d'un centre conçu comme un lieu d'assistance

apparaît aux yeux de la majorité des Lampedusains comme une solution satisfaisante qui atténue l'effet de leur présence (les étrangers sont enfermés et rapidement transférés) tout en préservant l'image accueillante de l'île⁸. Le centre est d'autant mieux accepté qu'il représente une ressource économique non négligeable pour ce territoire enclavé, tant pour les employés que pour ses fournisseurs, mais aussi pour le secteur de l'hôtellerie et de la restauration qui profite de la venue sur l'île hors saison de forces de l'ordre, de journalistes et d'acteurs de la société civile. Parallèlement, l'institution catalyse les discours d'hostilité en les déplaçant vers d'autres formes d'expression plus policées (la sauvegarde du tourisme et la destruction des épaves) qui continuent, depuis, à structurer la vie locale.

La période suivante montre que ce modèle est cependant fragile, suggérant que l'hospitalité envers les étrangers est intimement liée, si ce n'est conditionnée, à leur invisibilité physique et médiatique. Deux épisodes révèlent cette contradiction. En 2009, d'abord, le ministre de l'intérieur Roberto Maroni propose d'installer sur l'île un « centre d'identification et d'expulsion » (CIE⁹), où les migrants pouvaient à l'époque être maintenus six mois. Le projet, qui sera finalement abandonné en raison d'une mobilisation sans précédent des Lampedusains, radicalise les positions. Alors que la maire adjointe de l'île, par ailleurs sénatrice de la Ligue du Nord, multiplie les discours xénophobes et propose de construire des CIE en pleine mer¹⁰, les manifestations contre le projet – qui oscillent entre le refus du centre et celui des migrants – aboutissent à une grève générale. L'opposition municipale profite de cette occasion pour gagner en visibilité, prônant de son côté le développement d'un tourisme responsable fondé sur le respect de la nature et l'accueil des étrangers. Parallèlement, une association culturelle en faveur de l'immigration est créée par de jeunes habitants diplômés qui, s'ils collaborent avec l'opposition écologiste et les acteurs religieux de l'île, s'en détachent en tenant un discours politique radical en faveur de la liberté de circulation. Les divergences s'estompent en 2010 avec la diminution du nombre d'arrivées sur l'île mais réapparaissent en 2011, second moment clef de la période. En janvier, la décision du gouvernement de Silvio Berlusconi de suspendre les transferts vers la Sicile alors qu'éclatent les révolutions arabes produit en effet une situation explosive, avec jusqu'à 7 000 Tunisiens bloqués sur l'île pour une population d'environ 5 000 habitants. Si les acteurs associatifs et religieux parviennent à mobiliser une partie de la population pour distribuer de la nourriture, des vêtements et des couvertures, de telles circonstances génèrent inévitablement une série de tensions qui alimentent le rejet des migrants. Le 18 mars 2011, alors que des milliers d'étrangers sont sur l'île depuis plus d'un mois, des habitants se rassemblent dans le port pour empêcher qu'un bateau de garde-côtes avec à son bord une centaine de Tunisiens n'y accoste. Ils crient en frappant des mains : « Partez, partez, partez !! », puis s'exclament : « Emmenez-les ailleurs ! », « Nous n'avons plus de place ! »¹¹. La tension s'accroît particulièrement après l'incendie du centre par des Tunisiens, en septembre 2011 : « La population n'en peut plus. Il y en a qui veulent descendre dans la rue avec des matraques parce

qu'ils veulent se défendre seuls vu que ceux qui sont censés s'en charger ne l'ont pas fait¹²», déclare le maire.

Le centre, fermé à la suite de l'incendie, ouvre à nouveau en juillet 2012. Depuis, ses autorités comme les habitants appellent de leurs vœux un retour au « modèle Lampedusa », un discours porté notamment par la nouvelle maire écologiste de l'île, élue en mai 2012, qui prône un meilleur accueil des migrants en Italie et dans l'UE. Le modèle, cependant, est doublement mis à mal. D'une part, le centre est très souvent surpeuplé (il doit fréquemment recevoir plus de mille personnes pour 250 places) et les durées d'enfermement dépassent largement les 96 heures autorisées (des semaines, voire des mois). Pour éviter les tensions, les sorties du centre pendant la journée sont parfois tolérées – de façon officieuse par le grillage –, mais cette pratique attise l'animosité de beaucoup d'habitants, en particulier pendant l'été, car elle a permis aux étrangers d'organiser à plusieurs reprises des manifestations dans la ville. Par ailleurs, alors que Lampedusa est en proie à des difficultés économiques structurelles (liaisons suspendues pendant plusieurs jours avec le continent, coupures d'électricité courantes, prix élevés, absence d'hôpital, routes en piteux état, école qui manque de s'effondrer, etc.), l'argent brassé autour du marché florissant de l'immigration alimente le ressentiment des habitants. Le centre est en effet cofinancé par des fonds nationaux et européens à hauteur de plusieurs millions d'euros (6,8 millions d'euros ont été investis pour le restaurer après l'incendie de septembre 2011, par exemple), tandis que certaines opérations militaires en mer ont été estimées à plus de 9 millions d'euros par mois¹³. Sur une île qui compte deux fois plus de chômeurs que la moyenne nationale (environ 30 % en 2013) et trois fois moins de diplômés du supérieur, de tels écarts nourrissent les rancœurs.

D'autre part, le modèle est entaché par les naufrages qui rappellent chroniquement les revers des politiques nationales et européennes. Mais s'ils donnent à l'île une visibilité morbide, ils dessinent en même temps un tableau exemplaire de ses habitants, dont plusieurs ont sauvé des migrants de la noyade dans la dernière décennie. Après le 3 octobre 2013, les Lampedusains ont été ainsi décrits comme des héros ordinaires dont les témoignages émus étaient largement relayés, jusqu'à la proposition du Premier ministre de leur délivrer collectivement le Prix Nobel de la paix. Un événement survenu deux mois plus tard, en décembre 2013, venait toutefois nuancer cette image, révélant à quel point l'équilibre entre les ressorts humanitaires et sécuritaires de « l'accueil » est ténu. Le 17 décembre, la première chaîne de télévision nationale diffusait dans son journal quotidien des images filmées par un migrant enfermé dans le CPSA. Elles montrent des hommes nus les uns devant les autres, dans la cour extérieure du centre, attendant en file indienne avant de se faire asperger de produit anti-gale à l'aide d'un jet puissant. Projetées en boucle pendant plusieurs jours, ces images ont suscité des réactions immédiates du gouvernement, qui s'est dit « choqué », tandis que la maire de l'île parlait de pratiques dignes des « camps de concentration¹⁴ ». La mise en cause des travailleurs du

centre, qui sont pour beaucoup des habitants, a révélé les contradictions d'une île qui se pense comme une terre d'hospitalité mais pour qui l'immigration constitue aussi, voire avant tout, une contrainte.

Le contrôle de l'aversion, ou la construction d'un *ethos* de l'accueil

Avec les transformations de l'île, le CPSA est devenu une opportunité d'emploi ambivalente pour les Lampedusains. Comment fonctionne cette institution qui vient matérialiser le rejet des étrangers mais aussi la nécessité de leur prêter assistance ? Y travailler suppose-t-il de mépriser ces derniers ? La recherche montre que le centre, s'il exige une certaine distance des employés à l'égard des migrants, tend surtout à neutraliser l'expression de l'aversion afin d'éviter tout scandale public, produisant un rapport de dévouement et d'obéissance à l'institution qui conditionne les pratiques et les représentations de ses acteurs.

Une recherche monographique en terrain sensible

L'article repose sur un travail ethnographique mené sur l'île au cours de trois séjours, qui représentent au total près de quatre mois d'enquête (entre juillet et septembre 2012, en juillet 2013 et de décembre 2013 à janvier 2014). En complément de nombreuses discussions informelles, j'ai réalisé une cinquantaine d'entretiens avec des habitants, dont 35 avec des employés du centre, actuels ou anciens. S'y ajoutent des interviews avec des responsables des différentes forces de l'ordre en activité sur l'île (marine militaire, douane, gendarmerie, police) ; une dizaine d'entretiens auprès de représentants d'associations ou d'organisations internationales qui interviennent ponctuellement dans le centre ; et, enfin, de fréquents échanges et des entretiens biographiques avec des étrangers enfermés. Ces séjours ont été aussi l'occasion de dépouiller et d'analyser les archives du conseil municipal de la ville depuis 1986 (date qui marque à la fois les premières arrivées de migrants et l'ouverture de l'île au tourisme) et de constituer un corpus d'articles de presse, de vidéos et de documents de littérature grise (rapports institutionnels et associatifs, supports militants), qui ont permis tout à la fois de contextualiser et d'historiciser les données recueillies. J'ai enfin mené des observations dans le centre et sur l'île, où je me suis focalisée sur les interactions entre les habitants et les migrants, au quotidien mais aussi à l'occasion de manifestations organisées par ces derniers. Tous les entretiens ont été réalisés en italien à l'exception de ceux menés

auprès des étrangers, qui ont été conduits en français ou en anglais. Ils ont été dans leur majorité enregistrés. La recherche a été facilitée par le caractère insulaire et la superficie du terrain d'enquête (22 km²) qui se prête particulièrement à la démarche monographique, favorisant les rencontres fortuites et par recommandation, mais aussi l'observation des interactions de face-à-face (Goffman 1973). En revanche, il n'a pas été évident d'entrer en contact avec les employés actuels du centre, et encore moins de les convaincre de se prêter au jeu de l'entretien. Il faut dire que, d'un côté, le traitement médiatique de l'île a rendu ses habitants méfiants à l'égard de toute forme d'interview et que, de l'autre, le travail dans l'institution se caractérise – j'y reviendrai – par une certaine culture de la discrétion. Mon statut de jeune étudiante étrangère et ma présence sur la durée, notamment en hiver, ont cependant favorisé la mise en confiance. La diffusion de la vidéo du 17 décembre 2013, qui a révélé les conditions d'enfermement dans le centre, a par ailleurs joué en ma faveur : si elle a conduit la direction à verrouiller toute communication, le ministère m'a délivré cinq jours plus tard une autorisation, que j'avais sollicitée plus d'un mois auparavant, pour visiter la structure et interviewer les employés. Tout terrain resserré présente toutefois des contreparties : afin d'éviter que les personnes rencontrées soient identifiées, j'ai été contrainte de ne livrer que le minimum d'informations nécessaires à l'analyse lorsque je les citais.

Une aversion mesurée ?

Le personnel de l'organisme privé qui gère le CPSA depuis 2006, *Lampedusa Accoglienza*, est divisé en deux groupes : d'un côté, les « professionnels », qui représentent une petite dizaine de personnes qualifiées, diplômées et extérieures à l'île, chargées d'assurer l'administration du centre et l'assistance médicale, sociale et psychologique aux étrangers. De l'autre, les « opérateurs », tous habitants de Lampedusa, qui sont affectés aux tâches d'exécution liées à l'entretien du lieu : nettoyage des dortoirs et des parties communes, achat des fournitures, préparation et distribution des repas, accompagnement et transports divers (au centre médical de l'île, au port, à l'aéroport, etc.). Ma recherche s'est concentrée sur les seconds pour plusieurs raisons. Non seulement ce sont les seuls Lampedusains à travailler dans la structure (les forces de l'ordre sont mandatées depuis le continent), mais ils sont aussi les seuls à côtoyer les étrangers au quotidien. Peu sollicités par les médias, ils sont en outre moins habitués à maîtriser leurs discours que les « professionnels », donc moins enclins *a priori* à respecter les frontières du dicible et de l'indicible. L'enquête s'est néanmoins heurtée à la pratique du silence dans l'institution, ce qui m'a conduite à mener des entretiens tant dans le centre qu'à l'extérieur, avec d'actuels employés mais aussi des anciens, dans un cadre formel ainsi que dans des discussions informelles.

Bien que la direction du centre, composée de quelques « professionnels », assure engager les employés en valorisant des qualités « relationnelles » telles que « l'ouverture à l'autre »¹⁵, les modalités de recrutement tendent surtout, semble-t-il, à garantir leur adaptation aux normes de l'institution. Non seulement les employés sont en majorité embauchés sur recommandation, ce qui favorise une certaine homogénéité sociale et idéologique, mais ils ont quasiment tous intégré le dispositif pour des motifs économiques, ce qui n'est pas sans incidence sur leur relation à l'institution. Sans parler des situations d'urgence où des habitants de tous horizons ont été recrutés dans les cafés de l'île, les employés sont, à quelques exceptions près, non diplômés, non qualifiés, peu politisés et dépourvus de formation en matière d'immigration. Leur seule expérience éventuelle, quand il ne s'agit pas de leur premier emploi, est un poste subalterne dans le secteur du tourisme (agent d'entretien, serveur) ou de la pêche (ouvrier à l'usine de conditionnement de poisson, pêcheur). Travailler dans le centre est pour eux un moyen de sortir du chômage ou, le plus souvent, d'une situation précaire (travail au noir pendant la période saisonnière), mais leur insertion dans des réseaux liés à l'activité touristique, commune à 80 % des Lampedusains¹⁶, les placent dans une contradiction : partagés entre leurs intérêts et ceux de leurs proches, ils sont confrontés dans leur environnement social à la critique récurrente des étrangers.

« (Les membres de la direction) n'appellent pas tout le monde », raconte une ancienne employée. « Ils appellent ceux qui sont, comment dire, je ne trouve pas le mot, ceux qui sont... je sais, manipulables »¹⁷. Si l'accusation peut paraître excessive,

les entretiens menés avec d'anciens employés du CPSA montrent que la « convertibilité » des individus (Darmon 2011 : 78), c'est-à-dire leur propension à se soumettre aux règles du dispositif, facilite leur engagement dans la structure. D'un côté, les personnes qui ont démissionné (ou sont parties après une journée d'essai) l'ont fait parce qu'elles ne supportaient pas de soumettre les étrangers à des conditions contraires à leur éthique. De l'autre, celles qui ont été licenciées ou n'ont pas été reconduites après un premier contrat semblent avoir été écartées du dispositif parce qu'elles ne correspondaient pas à ses normes, qu'elles aient été réfractaires à certaines pratiques ou, à l'inverse, trop violentes – physiquement et verbalement – vis-à-vis des personnes enfermées. Tout se passe comme si l'institution privilégiait en fait les profils moyens, au sens où ils se situent dans une forme de juste milieu : les employés doivent avoir de l'empathie pour les étrangers sans être excessivement regardants sur leurs conditions d'enfermement. Ils ne doivent pas trop les aimer, au risque d'être incapables de s'en charger, mais ne peuvent pas les détester ouvertement non plus, au risque de dégrader l'image de l'institution. Ces choix de recrutement, cependant, sont surtout consolidés par un processus de socialisation professionnelle qui valorise l'adhésion et la soumission à l'institution.

La conversion aux logiques de l'institution

L'absence de qualification des employés favorise leur conversion à ce qu'on pourrait appeler, dans la lignée des travaux d'Alexis Spire (2005), un *ethos* de l'accueil¹⁸, qui structure leurs pratiques autant que leurs discours. Mais si les guichetiers en préfecture intériorisent une représentation suspicieuse des étrangers qui les conduit à faire preuve d'agressivité, l'*ethos* de l'accueil repose à Lampedusa sur une vision assistantielle de l'institution qui exige, au contraire, de maîtriser son langage et de se tenir à des formes policées d'interactions, au moins en présence d'un regard extérieur. Dans un contexte polémique où le centre est soumis à une remise en cause chronique de sa légitimité, les opérateurs sont tenus d'adopter devant les autres une conduite et des propos irréprochables.

Le dispositif doit, selon la direction, « contribuer à rendre le séjour de ces émigrés le plus humain et le plus digne possible¹⁹ ». Accueil, hospitalité, aide, humanité : le champ lexical utilisé par la hiérarchie propose une conception philanthropique de l'institution. Les employés reprennent à leur compte cette définition, ce que révèle notamment l'usage courant du terme « ospiti », qui signifie « hôtes, invités », pour désigner les étrangers. En entrant dans le dispositif, les opérateurs acquièrent non seulement un savoir ou des savoirs-faire professionnels mais surtout une « manière de concevoir et de recevoir » les étrangers (Spire 2007). Ils apprennent à les considérer comme des victimes et à se penser, en retour, comme des protecteurs, ce dont témoigne la référence systématique aux enfants, figures de la compassion par excellence.

«Le directeur nous appelle parfois à 2 h 00 ou 3 h 00 du matin, on arrive, il y a des femmes et des enfants, tu dois tout faire pour t'occuper d'eux, pour qu'il ne leur manque rien. Ici c'est une famille, comme une maman qui a huit enfants²⁰.»

Si de tels discours relèvent en partie d'un effort de présentation de soi vis-à-vis de l'enquêtrice, d'autant que plusieurs employés ont été rencontrés après le scandale du traitement anti-gale, ils se manifestent aussi concrètement. Portraits avec des migrants postés sur les réseaux sociaux, discussions informelles où sont évoqués avec affection des étrangers, critiques de la hiérarchie qui, selon certains, ne leur permet pas assez de discuter avec les « hôtes », la conviction d'être dans un rapport de bienveillance avec les migrants s'ancre dans les conduites des opérateurs. Elle est cependant peu identifiable dans leurs pratiques professionnelles qui, dans les faits, laissent peu de place aux relations avec les étrangers et s'apparentent surtout à une « mise en dépôt » des « reclus » (Goffman 1968 [1961] : 121). En effet, non seulement le fonctionnement général du centre procède davantage de logiques d'intendance que d'une mise en application de principes d'hospitalité, mais si assistance il y a, elle est limitée aux « professionnels » qui s'occupent de la prise en charge médicale et sociale des personnes. Le tour de force de l'institution réside dans la capacité de sa direction à avoir imposé aux employés l'idée qu'elle répond à des objectifs humanistes, alors même que ses agents sont principalement assignés au maintien de l'ordre, à des questions administratives et à la gestion matérielle du lieu. Qui dit tour de force ne dit pas, cependant, usage de la contrainte. Loin d'être inculqué au moyen de méthodes explicites ou d'une transmission élaborée, l'*ethos* de l'accueil est véhiculé de façon diffuse à travers l'organisation de la structure et de la coopérative.

En premier lieu, la division du travail entre les différents services concourt à éloigner les opérateurs des logiques de contrôle. Depuis 2006, les activités du centre ont été segmentées. Les militaires et la police sont chargés de procéder à l'identification et au transfert des personnes sur le continent, de surveiller le bâtiment et d'intervenir en cas de problème. La coopérative, de son côté, se retrouve dans une position d'entre-deux : elle doit garantir les meilleures conditions d'accueil tout en assurant le fonctionnement quasi-pénitentiaire de l'institution, d'où un travail de collaboration resserré avec les forces de l'ordre. À cette division du travail horizontale s'ajoute toutefois une hiérarchisation verticale des tâches. Si les « professionnels » sont amenés à échanger au quotidien avec la police, tant pour l'organisation des transferts que le suivi des informations sociomédicales, les opérateurs sont simplement chargés des activités logistiques. Déconnectés des enjeux sécuritaires et administratifs du lieu, ils sont conduits à concevoir l'institution à travers le seul prisme de leur mission, laquelle est qualifiée officiellement de « socio-assistancielle ».

L'adhésion à l'*ethos* de l'accueil est par ailleurs renforcée par une forme de paternalisme social qui assure la cohésion des employés et leur dévouement à

l'organisme. Non seulement les modes de recrutement, en privilégiant les liens de parenté ou d'amitié, alimentent un sentiment d'appartenance familiale à l'organisation, mais l'ancienneté des employés participe à la construction d'une histoire commune fédératrice. Au fil des années s'est élaborée une mémoire du lieu autour d'événements qui, disposant d'une forte puissance narrative, sont invoqués pour décrire la solidarité entre les employés, soit sous la forme d'épisodes dramatiques qui ont mis à l'épreuve le personnel (incendie du centre, naufrage), soit sous la forme de festivités décrites comme des moments de communion (un concert dans le centre, un réveillon). Les liens dépassent même les frontières hiérarchiques puisque certaines figures de la direction sont héroïsées, tel le directeur dont il est raconté à plusieurs reprises qu'il a sauvé du feu des membres du personnel.

Les employés, enfin, n'ont pas ou peu de connaissances juridiques et sociopolitiques à même de contredire les représentations majoritaires dans l'institution. En l'absence de formation préalable ou au sein du centre, ils adoptent en général une conception dépolitisée du lieu et des étrangers. Alors que le dispositif est un espace de surveillance, d'identification et de tri des individus qui vise à décider de leur admission temporaire ou non sur le territoire national, la plupart des opérateurs ne s'interrogent pas sur l'avenir immédiat des étrangers, soit qu'ils l'ignorent (les entretiens témoignent de nombreuses confusions), soit qu'ils ne s'y intéressent pas (l'idée que cela ne les regarde pas revient de façon régulière). Un employé qui vient de confondre les Tunisiens et les Syriens me dit ainsi : « De toute façon, nous on les aide ici et maintenant. Après, ce n'est plus de notre ressort²¹. »

De même, les opérateurs ont tendance à sous-estimer les problèmes au sein du centre, lesquels sont minimisés, si ce n'est déniés, ou renvoyés à des causes extérieures ou exceptionnelles. Si l'on prend l'exemple du traitement contre la gale médiatisé en décembre 2013, deux types de logiques explicatives sont proposées, alternativement ou conjointement : d'une part, les événements sont relativisés (les employés insistent sur le fait que cela n'était jamais arrivé auparavant, que les corps n'étaient pas visibles depuis l'extérieur ou que le fait d'être nus n'est pas humiliant). D'autre part, le traitement est imputé à des motifs circonstanciels ou structurels tels que la surpopulation de l'établissement et la dégradation des bâtiments.

« La vidéo n'est pas tellement scandaleuse. Tu as vu dans quel état est la structure ? Comment tu fais un traitement anti-gale dans ces conditions, pour 100 personnes ? (...) Pour moi, [la responsabilité] vient de plus haut, c'est la préfecture²². »

À propos du centre comme des politiques migratoires, tout se passe finalement comme si les employés refusaient de prêter attention aux éléments qui risqueraient de mettre en péril la légitimité de l'institution et, par là, celle de leur rôle. Ces processus révèlent un premier enjeu de l'*ethos* de l'accueil : la réappropriation des normes institutionnelles permet aux opérateurs de rendre acceptable à leurs yeux et aux yeux des autres une activité qui, observée strictement pour ce qu'elle est, ne serait peut-être pas supportable.

L'apprentissage de la docilité

L'adhésion aux représentations de l'institution ne serait toutefois pas efficace si cette dernière ne reposait pas, conjointement, sur un principe de soumission à la hiérarchie. Se convertir à l'*ethos* de l'accueil, c'est apprendre à respecter les règles formelles et informelles du système et à faire preuve, au fond, d'une certaine docilité.

Comme dans les institutions fermées confrontées à la critique, qui doivent veiller à ce qu'aucune information compromettante ne soit diffusée à l'extérieur (Fischer 2009), les opérateurs du centre sont tenus de garder le silence sur leurs activités. Non seulement ils doivent signer à certaines périodes un document assurant qu'ils s'engagent à ne pas donner d'interviews ni d'informations à quiconque les solliciterait, au risque de perdre leur contrat, mais ils sont aussi soumis à des sanctions morales, le non-respect des règles étant vécu dans l'équipe comme une trahison. Cette tension s'est illustrée dans le déroulement de l'enquête, entravée à plusieurs reprises par un membre de la direction du centre. Ce dernier a interdit officiellement aux employés de me rencontrer en dehors de la structure alors même que j'avais obtenu l'autorisation du ministère de l'intérieur. Un des employés a fini par s'en excuser au nom des autres tout en affirmant qu'il n'avait « pas le choix », vis-à-vis de ses collègues comme de la direction.

Il faut dire que les contrats des employés les mettent dans une position de dépendance structurelle à la hiérarchie. Le centre repose sur un noyau d'environ 25 personnes engagées en CDI mais ces dernières ne sont ni payées ni indemnisées quand elles ne travaillent pas, que le centre soit vide ou qu'il soit fermé pour travaux. Lorsque la structure tourne à faible régime, les employés sont donc tributaires des décisions de la direction, laquelle cherche en général à alterner les équipes mais peut décider d'en faire autrement. Au-delà de ce premier cercle, une trentaine de personnes sont embauchées en CDD. Employées pour les plus anciennes depuis huit ans, pour les plus jeunes depuis trois ans, elles travaillent plusieurs mois dans le centre en fonction des années et des arrivées, une précarité qui instaure des formes non dites de compétition dans le dévouement et conduit les employés à redoubler de discipline afin d'être rappelés par la hiérarchie. Ce procédé est encore plus marqué pour les individus qui, ponctuellement, sont sollicités en CDD ou au noir en période de surpopulation.

L'injonction à l'obéissance est par ailleurs soutenue par le fonctionnement interne de l'organisme gestionnaire. Alors que les opérateurs doivent souvent travailler dans l'urgence, avec tout ce que cela implique (planning fixé au dernier moment, travail de nuit, heures supplémentaires, etc.), ils ne bénéficient pas d'une réelle reconnaissance, ni sur le plan matériel – ils sont payés entre 1 000 et 1 200 euros par mois pour un temps plein, avec peu de progression de salaire alors que certains sont employés depuis 15 ans –, ni sur le plan symbolique. L'infériorité des employés se donne à lire en effet sous de multiples formes, en particulier dans les interactions quotidiennes : pour ne donner qu'un exemple, les opérateurs ne

déjeunent jamais dans le centre mais ils doivent préparer le repas, mettre la table puis la débarrasser pour les « professionnels », qu'ils servent ainsi au sens propre comme au figuré. Cette organisation entraîne un décalage entre l'investissement des employés dans leur activité (vécue comme un engagement auprès de ceux qui en ont besoin) et sa pauvreté matérielle (appliquer les règles de la hiérarchie dans des domaines subalternes). Cet écart produit une forme d'extériorité paradoxale vis-à-vis de leur travail : d'une part, ils ne se sentent pas responsables de ce qu'ils entreprennent – « On ne fait qu'obéir aux ordres », est-il répété – ; d'autre part, ils intériorisent un fort sentiment d'impuissance – « La loi, c'est la loi ». « Nous, qu'est-ce qu'on peut faire ? De toute façon on est personne²³. »

La soumission des employés est d'autant plus forte à Lampedusa qu'il y a peu d'alternatives professionnelles en dehors du centre et pas de perspectives de carrière en son sein, la division du travail empêchant toute mutation ou promotion interne. Dans ces conditions, même si les opérateurs ne cautionnent pas toujours ce qu'ils doivent faire, ils tendent à s'y accommoder. Cela se joue, néanmoins, selon des modalités différentes. Certains employés, notamment ceux en CDD, ont tendance à adhérer pleinement à l'*ethos* de l'accueil, une conduite gratifiante dans la mesure où les qualités valorisées dans une institution qui n'exige pas de qualifications sont précisément celles qui y sont inculquées. D'autres, peu nombreux, ont un regard plus critique sur le système, en particulier ceux qui sont entrés dans le centre en 1998 comme bénévoles. Attentifs au traitement des migrants et à leurs conditions de travail, ils peuvent chercher à contourner le dispositif (apporter des biens interdits, refuser certaines pratiques), mais leurs relations avec l'équipe s'en trouvent affectées : méfiance, conflits et remarques désagréables viennent émailler leur quotidien et freiner la contestation. Entre ces deux pôles se trouve la majorité des employés, pris en tension entre leur volonté d'aider et la nécessité de garder leur poste, donc de rendre acceptables leurs actions. Au moyen de petits arrangements (passer du temps avec les enfants, s'occuper des transports pour « avoir affaire à des choses plutôt qu'à des personnes²⁴ », etc.), ils se sont habitués à leur condition et se retranchent derrière leur position d'exécutants.

Dire et entendre l'aversion

Si l'*ethos* de l'accueil permet aux employés de (se) donner une image gratifiante d'eux-mêmes et de se déresponsabiliser, il ne saurait cependant gommer toute trace de distanciation vis-à-vis de la population enfermée. Des formes d'aversion ressurgissent dans des conditions d'interaction et selon des modalités d'expression spécifiques qui éclairent, en creux, le fonctionnement du dispositif. Par qui, quand et comment l'aversion est-elle dite ? Et que cela nous apprend-il sur l'institution elle-même ?

Le dégoût des misérables

L'aversion se manifeste, en premier lieu, sous les formes d'un dégoût feutré mais généralisé envers les personnes enfermées. Plusieurs travaux ont montré que les agents affectés aux tâches dégradantes dans les institutions médico-sociales n'échappent pas au sentiment de répulsion malgré leur expérience, mais ne peuvent que difficilement l'exprimer car un tel aveu entrerait en contradiction avec la conception compassionnelle de leur métier (Marché-Paillé 2010). Dans cette perspective, on pourrait penser que les opérateurs du CPSA de Lampedusa, attachés à une représentation assistancielle de leur activité, masquent ou tout au moins atténuent d'éventuelles marques de répugnance à l'égard des étrangers. Ce n'est pourtant pas le cas : saleté, maladies, puanteur, les migrants sont souvent décrits avec écœurement par les employés, qui ont tendance à souligner le caractère rebutant de leurs pratiques et de leurs personnes. En général, toutefois, le dégoût ne s'exprime pas contre les individus. Aux normes de bienséance ordinaire (on ne dit pas d'une personne qu'elle est dégoûtante) s'ajoute en effet chez les employés un contrôle de l'expression lié au soupçon de racisme qui pèse sur eux. Le dégoût, pour être dit, passe par ce qui est pensé comme universellement répulsif, à savoir ce qui a trait au corps et à ses prolongements, notamment les matières organiques – nourriture, excréments, puces, etc.

« Ils sont habitués à la saleté. Ils mangent où ils dorment, ils jettent leurs plats par terre. Même si tu mets des sacs poubelles, ils ne le comprennent pas, ils jettent tout sur les matelas²⁵. »

Ce détour est redoublé par un second processus : la critique s'adresse moins aux individus pris singulièrement qu'à leurs pratiques supposées collectives, lesquelles sont généralement renvoyées à des cultures différentes décrites implicitement comme moins civilisées. Ainsi, Daniela raconte qu'un enfant l'a giflée alors qu'elle lui avait interdit de ramasser une sucette tombée à terre : « Moi je lui ai dit : c'est dégoûtant, mais il ne m'écoutait pas, et sa mère non plus d'ailleurs, eux, ils s'en fichent que ce soit sale [*elle fait une grimace*]²⁶. » Giovanni, de son côté, souligne : « On a dépensé beaucoup d'argent pour rien. Par exemple, pour le papier toilette, alors que tout le monde sait que les Africains n'en utilisent pas, ils se torchent avec les mains [*il rit un peu gêné*]²⁷. » Le recours aux questions d'hygiène revient dans les entretiens comme une référence incontournable qui, exprimée sur le mode du bon sens et de l'objectivité (Douglas 2001 [1966]), sous-tend un jugement ethnicisant. Assimilant les étrangers à la saleté, il est souvent accompagné de réactions corporelles qui, *a posteriori*, miment physiquement la mise à distance.

L'expression du dégoût ne contredit pas pour autant l'*ethos* de l'accueil. Au contraire, elle est justement légitimée par l'intention bienveillante prêtée à ses énonciateurs. Les employés, confortés par leur engagement auprès des étrangers, se sentent autorisés à les critiquer. Se retrouve ici l'ambivalence de la figure de la

victime, qui suscite l'empathie mais reste une représentation subalterne d'autrui qui n'exclut pas son mépris (Fassin et Rechtman 2007) :

« [Le directeur] m'appelait toujours parce que les clandestins m'aimaient. Sur mille personnes, 900 m'adoraient. Parce que je jouais avec eux. (...) Les Somaliennes par exemple, pas toutes mais 99 % sont sales. Et elles ne veulent pas changer leurs habits. (...) Elles ne voulaient pas se déshabiller. Alors on le faisait comme un jeu et je les attaquais avec le jet d'eau²⁸. »

En retour, l'aversion contribue même à renforcer l'*ethos* de l'accueil. Souligner la bassesse des étrangers, c'est valoriser, en creux, la grandeur des employés.

« Ça m'a toujours plu ces activités d'assistance, aider les autres. Comme ce matin, quand j'ai joué avec les enfants et les mamans (...) C'est vrai que pour faire ce travail, il faut le sentir, le vouloir. Surtout avec les gens de couleur, qui puent tellement. C'est leur peau, et puis en plus quand ils sont trois-quatre jours sur le bateau, ils font leurs besoins sur eux, ils ont des problèmes d'estomac. Mais si tu le fais avec du cœur, tu dépasse tous les problèmes²⁹. »

Le dégoût des migrants, pour être compris, doit être réinscrit dans le contexte spécifique de l'institution. Contrairement aux agents des hôpitaux qui peuvent chercher à déléguer le « sale boulot » (Hughes 1996), les employés du centre n'ont pas la possibilité matérielle d'y échapper. Alors que les dispositifs médicaux visent à aseptiser l'espace, le CPSA de Lampedusa est en effet dans un tel état de détérioration qu'il produit lui-même des conditions dégradantes, tant pour les étrangers enfermés que pour les employés qui s'y trouvent. C'est là que réside la contradiction des opérateurs : comme les surveillants pénitentiaires (Chauvenet *et al.* 2008), ils sont pris dans l'institution mortifiante qu'ils doivent gérer. Ils sont en fait doublement enfermés, dans le centre et dans une activité d'entretien relativement vaine. En 2013, les opérateurs travaillent parfois littéralement dans les excréments. Le matin précédant notre entretien, un tuyau d'évacuation explose sur Giuseppe dont tous les vêtements sont souillés. L'après-midi, Maria tente de nettoyer avec ses collègues les toilettes du rez-de-chaussée tandis que coule du plafond, comme chaque jour depuis plusieurs semaines, un liquide indéterminé provenant de celles du dessus. À cela s'ajoute la peinture décrépite, l'écœurante odeur d'humidité, un robinet cassé qui coule sans s'arrêter, les vitres brisées, les fuites d'eau dans certaines chambres et les matelas qui, entassés les uns sur les autres, pourrissent lentement. Au fond, tout se passe comme si le dispositif, supposé s'adresser à des êtres déjà avilis, tant par le voyage qu'ils viennent de faire que par leur situation socio-économique et administrative, produisait dans le même temps l'avilissement des agents qui s'en occupent. En travaillant au plus près des étrangers, en étant envoyés au front de ce qui répugne, les employés sont eux-mêmes inclus dans la souillure qu'ils doivent administrer.

David Rousset a montré à propos des camps de concentration que les « capo » se plaisaient à accroître l'abjection des internés, conduits à se battre violemment les

uns les autres pour quelques épiluchures, parce que cela renforçait leur sentiment d'appartenir à une espèce différente (Rousset 1965 [1946]). Son analyse, sans autoriser une quelconque comparaison avec les centres de rétention, révèle à quel point les institutions fermées, en rapprochant les employés des personnes qu'ils ont en charge, les poussent à s'en distinguer. Or c'est peut-être là, précisément, que l'aversion intervient. Alors que le dégoût provoque communément un détournement du regard, un rejet, une mise à distance (Memmi 2010), les employés du centre de Lampedusa sont obligés de s'y confronter physiquement au quotidien. S'opère alors un détournement d'un autre ordre, moral cette fois, qui prend les formes de l'aversion. On retrouve là le sens étymologique du terme («qui détourne de») : la répugnance des employés à l'égard des migrants peut se lire comme un processus de distinction vis-à-vis d'une commune condition imposée. Le dégoût fonctionne en fait comme un opérateur d'ennoblissement qui permet aux employés de mettre à distance le monde dégradé, donc dégradant, auquel ils sont confrontés. Leur image s'en trouve valorisée ; dire à quel point l'autre est dégoûtant, c'est souligner simultanément combien l'activité d'assistance à son égard est généreuse, et ses acteurs louables : plus l'écart est important, plus l'employé s'en trouve gratifié.

La haine de l'indocile

Si les victimes peuvent inspirer le dégoût, on pourrait penser que leur position d'infériorité empêche de les considérer comme des ennemis, donc de les détester. Pourtant, les employés du centre laissent parfois libre cours à des manifestations assumées d'hostilité, voire de haine, envers les étrangers. Comment l'expliquer ? Dans quelles conditions ces expressions profanes sont-elles autorisées ?

L'aversion se dit, tout d'abord, dans un cadre d'interaction propice à la confiance. Si le dégoût, légitimé par ses intentions bienveillantes, se manifeste autant dans les entretiens formels que dans les discussions libres, le ressentiment envers une population que les opérateurs sont censés assister s'exprime avec plus de discrétion. L'hostilité apparaît en filigrane dans la majorité des entretiens conduits dans le centre, mais c'est dans ceux menés à l'extérieur et, plus encore, dans les échanges informels, qu'elle se manifeste ouvertement. Elle est aussi davantage énoncée par les anciens employés, mais moins pour exprimer leurs positions que pour dénoncer celles des autres, la haine étant alors dirigée vers ceux qui détestent. L'étude de l'aversion présente donc un intérêt épistémologique, en particulier quand elle concerne les institutions : parce qu'elle est *a priori* soumise à la désapprobation morale d'autrui, elle n'est tangible que dans certaines conditions, rappelant la nécessité d'analyser les modalités de production de la recherche et d'étudier leurs effets, tant sur le déroulement de l'enquête que sur l'interprétation des données.

L'aversion, quand elle est verbalisée, se dit ensuite sous des formes spécifiques : elle concerne principalement un groupe d'individus – les Tunisiens – décrits comme réfractaires à des normes morales. Tandis que les autres groupes, qui proviennent en majorité d'Afrique subsaharienne, sont en général évoqués à travers

des termes compatissants et élogieux, les Tunisiens sont presque systématiquement évoqués comme une catégorie à part définie par des traits péjoratifs. Le déroulé des entretiens est intéressant de ce point de vue. À plusieurs reprises, les considérations bienveillantes à l'égard des étrangers ont été interrompues quand ils étaient évoqués. Un employé, après avoir souligné le caractère « social » de son travail pendant une quinzaine de minutes, poursuivait ainsi, sans avoir été questionné sur la nationalité des étrangers :

« Avec les Tunisiens c'est différent. Les Tunisiens sont une race. Déjà ils n'ont pas de culture, et en plus ils sont mauvais (...). Ça se voit qu'ils viennent pour faire du mal, pour détruire, pour causer des problèmes en Italie³⁰. »

L'hostilité, aussi explicite soit-elle, se manifeste cependant de façon indirecte. Les employés disent rarement haïr les Tunisiens. En revanche, ils les associent à des défauts qui sont pensés comme universellement condamnables, un processus qui inclut les employés et leurs interlocuteurs dans un « nous » commun, placé du côté du bien, qui s'oppose à un « eux » radicalement autre.

Deux types de vices sont couramment dénoncés. D'une part, les Tunisiens sont présentés comme irrespectueux, quand ce n'est pas provocateurs. Immondices laissées dans une salle qui vient d'être nettoyée, repas jeté au pied d'un employé dans le réfectoire, agressivité... plusieurs exemples concourent à construire d'eux l'image de personnes malveillantes. Les employés se constituent ainsi en une « communauté de victimes » (Bizeul 2003) en butte à l'hostilité des étrangers, montrant que la haine se dit sans fard à partir du moment où elle pensée comme une réponse à celle des autres. Les comportements des Tunisiens sont par ailleurs d'autant plus critiqués qu'ils sont ramenés à l'hospitalité des Lampedusains, avec une idée qui revient comme un *leitmotiv* dans les entretiens : « Si je t'invite chez moi, tu me respectes. » D'autre part, il est reproché aux Tunisiens de remettre en cause les règles de l'institution, de se plaindre et d'organiser des émeutes. L'emploi fréquent du terme « pretendere », qui signifie « exiger, demander », est intéressant pour comprendre cette critique : alors qu'il s'agit d'un verbe transitif, il est très souvent utilisé sans complément d'objet, révélant que le problème ne vient pas tant de *ce que* les Tunisiens revendiquent mais du fait même qu'ils se permettent de revendiquer quelque chose.

On pourrait être tenté, au vu de cette inimitié circonscrite à un groupe défini par son appartenance nationale, d'expliquer l'aversion par un racisme latent des employés qui détesteraient *a priori* certaines catégories d'étrangers, mais ce serait faire fausse route. Bien qu'une partie des employés attribue la violence des Tunisiens à leur culture supposée, le profil des étrangers détestés est moins homogène qu'il le paraît. Non seulement la catégorie de Tunisiens désigne de façon métonymique l'ensemble des Nord-Africains (parmi lesquels ils sont sureprésentés), mais surtout, d'autres groupes ont été dans certains contextes décrits selon des logiques similaires ; par exemple, les Érythréens et les Somaliens venus manifester dans les

rues de l'île, en juillet 2013, pour revendiquer le droit de demander l'asile où ils le souhaitent. « Qu'ils rentrent chez eux s'ils ne sont pas contents ! », « S'ils se mettent tous à faire comme les Tunisiens, on est perdus »³¹, affirmaient des employés en les voyant. En fait, l'enquête montre que le rejet des Tunisiens constitue la principale modalité d'expression d'un processus de distanciation sociale plus large. Si l'aversion est alimentée par des préjugés, elle concerne non seulement une catégorie culturelle ou de « race » mais tous ceux qui contestent, refusent et cherchent à contourner l'ordre établi dans et par l'institution ; autrement dit, tous ceux qui sortent du schéma, véhiculé par l'*ethos* de l'accueil, de l'étranger comme victime docile. Les Maghrébins, qui refusent le traitement spécifique auquel ils sont soumis – ils sont, sauf exception, considérés comme des migrants économiques et voués à l'expulsion, tandis que les autres seront *a priori* admis temporairement sur le territoire –, en sont l'archétype aux yeux des employés.

Comment, dès lors, expliquer l'hostilité ? Pour être analysée, cette dernière doit être mise en perspective avec les conditions de travail des opérateurs. Alors qu'ils ont une activité contraignante, ils ont peu de reconnaissance dans l'institution, et encore moins sur l'île : quand ils ne sont pas accusés de participer à sa mise en péril en aidant les étrangers, ils sont associés à un dispositif dénoncé comme inhumain ou, au mieux, suscitent l'indifférence. Avec la diffusion de la « vidéo-choc » en décembre 2013, ils ont même été qualifiés dans certains journaux et sur les réseaux sociaux de « racistes », de « nazis » ou encore de « monstres », des propos cela dit tempérés par des articles locaux et la maire de l'île, qui a souligné publiquement leur engagement.

Un tel contexte alimente des rancœurs. « On est les dernières roues du carrosse », est-il répété. « Personne ne s'intéresse à nous. Nous, ce qu'on fait, qui on est, tout le monde s'en fout, alors que c'est nous qui sommes là chaque jour, depuis des années »³². En réalité, tout porte à croire que le ressentiment des employés résulte en partie du rejet dont ils font eux-mêmes l'objet, d'autant qu'ils peuvent avoir l'impression que les migrants, en comparaison, sont privilégiés. Non seulement ces derniers suscitent l'intérêt de journalistes, d'artistes, de militants, et même du pape³³, mais ils bénéficient aussi de services gratuits dont ils devraient, selon certains employés, être plus redevables : « Quand je vois comment on galère et eux à qui on donne tout, à manger, à boire, un toit, des cigarettes, et qui se plaignent, ça me dégoûte »³⁴. Ce décalage est au cœur des processus d'aversion : les employés ont le sentiment de se sacrifier, de s'investir sans compter en dépit de conditions de travail difficiles, mais de ne pas être reconnus pour leur engagement, ni par les étrangers, ni par les acteurs médiatiques et politiques.

En fait, l'absence de reconnaissance nourrit une colère sourde qui se cristallise sur les étrangers indociles, lesquels renvoient aux employés une image doublement dégradée d'eux-mêmes. D'une part, en s'indignant contre les mauvais traitements qui leur sont imposés, les indociles montrent que l'institution ne répond pas ou peu aux objectifs d'hospitalité qu'elle se fixe, brisant ainsi l'*ethos* de l'accueil et

rappelant les employés à la trivialité de leurs tâches. Les études sur la prison ont souligné que les surveillants peuvent servir d'exutoire à la nervosité des détenus (Chauvenet *et al.* 2008). Le cas de Lampedusa révèle un procédé contraire : les étrangers, symptômes de l'ingratitude et de la pénibilité du travail des employés, sont l'objet d'un ressentiment plus large qui peut difficilement s'exprimer contre l'institution. D'autre part, en revendiquant leur appartenance à une commune humanité, les indociles confrontent les opérateurs à leur propre incapacité à se mobiliser, vis-à-vis des conditions auxquelles ils sont soumis mais aussi de celles qu'ils imposent aux autres. Christophe Dejours (2000 [1998]) a montré que les stratégies défensives contre la souffrance au travail entraînent souvent le mépris et la haine du faible. Le cas de Lampedusa indique que le sentiment d'être soi-même une victime peut aussi alimenter la haine de celui qui ose contester. Le paradoxe évoqué plus haut (comment peut-on détester une victime ?) n'en est finalement pas un : sont haïs ceux qui, précisément, résistent à cette assignation.

Si l'aversion est donc moins un prérequis qu'un produit de l'institution, elle joue cependant un rôle décisif en son sein. D'une part, elle tend à banaliser la maltraitance : infliger des traitements dégradants paraît moins problématique quand les concernés sont jugés mauvais. D'autre part, elle pérennise le mal-être des employés eux-mêmes, dont la colère est ainsi dirigée vers les étrangers plutôt que l'institution et ses éventuels dysfonctionnements. Les indociles, au fond, réinjectent du politique dans un lieu qui cherche précisément à s'en déprendre. En confrontant l'*ethos* de l'accueil à ses contradictions, ils révèlent les faux-semblants du dispositif et dévoilent son ressort essentiel : l'institution repose sur la soumission, et des étrangers, et des employés.

Conclusion

Nicolas Mariot a montré à propos des violences de guerre l'existence d'une « continuité entre l'ordinaire du monde civil et l'extraordinaire du front » (Mariot 2003 : 169). Le cas de Lampedusa révèle l'intérêt d'élargir cette analyse aux institutions fermées, qui modèlent et sont modelées par les dispositions de leurs acteurs : ici, des habitants dont l'absence de qualification et la précarité favorisent la conversion aux normes du dispositif. Partant, il montre que, sur un territoire enclavé en proie à des difficultés économiques, l'accueil tant promu des migrants est conditionné, dans le centre comme dans la ville, à leur discrétion et leur docilité. Les conditions matérielles et symboliques dans lesquelles sont tenus les employés, en tant que Lampedusains et travailleurs du centre, alimentent un sentiment d'hostilité qui, maintenu en basse tension, éclate au grand jour quand les étrangers sortent de la norme. Expliquer les dérives d'une institution par les croyances de ses acteurs est une lecture facile, d'autant plus tentante qu'elle renvoie

les problèmes à des individus sans questionner le rôle du dispositif lui-même. Le regard sociologique, qui s'intéresse aux mécanismes institutionnels autant qu'aux dispositions sociales des acteurs, permet au contraire d'analyser les processus de *fabrication* de l'aversion. Forme de défense contre la souffrance et l'aviilissement au travail, cette dernière agit comme un opérateur de distinction (le dégoût) et comme un exutoire (la haine) contre ceux qui sont vus et désignés, par un procédé de détournement, comme les responsables de la dégradation.

Le cas de Lampedusa vient ainsi aider à la compréhension du rejet de l'autre, constituant un cas limite qui cristallise la rencontre entre deux populations socialement distinctes. Impliquant des formes spécifiques d'aversion – dans une institution, entre des inconnus réunis dans une intimité forcée, dirigée moins contre des individus qu'envers des groupes –, il montre que cette dernière se dit rarement comme telle. Empiriquement d'abord, elle s'exerce dans des conditions d'interaction particulières qui conduisent le chercheur à faire preuve d'inventivité en jouant sur les lieux et les formes des rencontres et des observations, interrogeant ainsi la capacité de la recherche à s'en saisir. Dans ses manifestations, ensuite, l'aversion se décline sous des modalités diverses (dégoût, haine, hostilité, ressentiment, rancœur, etc.) et selon des mécanismes variés, plus ou moins assumés, parfois difficiles à appréhender. L'évanescence de l'aversion est, toutefois, ce qui fait son intérêt. Car c'est en s'intéressant à la façon dont elle est exprimée mais aussi contournée, atténuée, masquée, etc., qu'on peut comprendre combien, mais aussi pourquoi, certaines choses relèvent de l'indicible. C'est ainsi que l'on comprend, entre autres, que les étrangers sont les bienvenus à condition de rester à la place qu'on leur assigne.

Ouvrages cités

BIZEUL, Daniel. 2003. *Avec ceux du FN*. Paris, La Découverte.

CHAMBOREDON, Jean-Claude et Madeleine LEMAIRE. 1970. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1 : 3-33.

CHAUVENET, Antoinette, Corinne ROSTAING et Françoise ORLIC. 2008. *La violence carcérale en question*. Paris, PUF.

CLOCHARD, Olivier. 2009. « Les étrangers à Chypre, entre enfermement et mise à l'écart », in Carolina Kobelinsky et Chowra Makaremi

(éd.), *Enfermés dehors*. Paris. Éditions du croquant : 281-297.

COMBESSIE, Philippe. 1996. *Prisons des villes et des campagnes*. Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier.

CUTTITTA, Paolo. 2012. *Lo spettacolo del confine. Lampedusa tra produzione e messa in scena della frontiera*. Milan, Mimesis.

DARMON, Murielle. 2011. « Sociologie de la conversion. Socialisation et transformations individuelles », in Claudine Burton-Jeangros et Christoph Maeder (éd.), *Identité et transformation des modes de vie*. Zürich, Seismo : 64-84.

- DEJOURS**, Christophe. 2000 [1998]. *Souffrance en France, la banalisation de l'injustice sociale*. Paris, Seuil.
- DOUGLAS**, Mary. 2001 [1966]. *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*. Paris, La Découverte.
- ELIAS**, Norbert et John L. **SCOTSON**. 1997 [1965]. *Logiques de l'exclusion*. Paris, Fayard.
- FASSIN**, Didier et Richard **RECHTMAN**. 2007. *L'Empire du traumatisme : enquête sur la condition de victime*. Paris, Flammarion.
- FISCHER**, Nicolas. 2009. « Jeux de regards. Surveillance disciplinaire et contrôle associatif dans les centres de rétention administrative », *Genèses*, n° 75 : 45-65.
- FRIESE**, Heidrun. 2009. « The Limits of Hospitality. Lampedusa and European Borderlands », *Special Issue Borders and Migration, Trialog*, n° 101 : 22-26.
- GOFFMAN**, Erving. 1973. *La Mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1, *La Présentation de soi*. Paris, Minuit.
- 1968 [1961]. *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris, Minuit.
- GUIRAUDON**, Virginie. 2010. « Les effets de l'eupéanisation des politiques d'immigration et d'asile », *Politique européenne*, n° 31 : 7-32.
- HUGHES**, Everett. 1996. *Le regard sociologique*. Paris, Éditions de l'EHESS.
- MARCHÉ-PAILLÉ**, Anne. 2010. « Le dégoût dans le travail d'assistance aux soins personnels, s'en défendre mais pas trop », *Travailler*, n° 24 : 35-54.
- MARIOT**, Nicolas. 2003. « "Faut-il être motivé pour tuer ?" Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, n° 53 : 154-177.
- MORICE**, Alain. 2012. « Chronologie critique des politiques migratoires européennes », in Migreurop, *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires*. Paris, Armand Colin.
- MICHALON**, Bénédicte. 2012. « La mobilité au service de l'enfermement ? Les centres de rétention pour étrangers en Roumanie », *Géographie et Cultures*, n° 81 : 91-110.
- RITAINE**, Evelynne. 2012. « La fabrique politique d'une frontière européenne en Méditerranée. Le "jeu du mistigri" entre les États et l'Union », *Études du CERI*, n° 186.
- RODIER**, Claire et Catherine **TEULE**. 2005. « Enfermement des étrangers : l'Europe sous la menace du syndrome maltais », *Cultures & Conflits*, n° 57 : 119-155.
- ROUSSET**, David. 1965 [1946]. *L'Univers concentrationnaire*. Paris, Minuit.
- SPIRE**, Alexis. 2005. « L'application du droit des étrangers en préfecture », *Politix*, n° 69 : 11-37.
- 2007. « L'asile au guichet. La dépolitisation du droit des étrangers par le travail bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 169 : 4-21.
- WIHTOL DE WENDEN**, Catherine. 2013. *La question migratoire au XXI^e siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*. Paris, Les Presses de Sciences Po.

NOTES

1. Délibération du conseil municipal n° 65 du 16/10/1996.
2. *Idem*.
3. Délibération du conseil municipal n° 22 du 28/03/2001.
4. Délibération du conseil municipal n° 41 du 17/09/2005.
5. À l'automne 2005, un journaliste qui s'était fait passer pour un étranger avait dénoncé des conditions de détention indignes, déclenchant un scandale public.
6. « *Centri di primo soccorso e accoglienza* » (CPSA) institués par un décret interministériel le 16 février 2006.
7. Conseil de l'Europe, 2008 : « *Les boat people de l'Europe : arrivée par mer de flux migratoires mixtes en Europe du Sud* », Doc. 11688.
8. « Lampedusa, Africa », Giampaolo Visetti, *La Repubblica*, 12/09/2008.
9. « Centro di identificazione ed espulsione » (CIE) institués par l'article 12 de la loi Turco-Napolitano (L. 40/1998).
10. « Lampedusa isola carcere », Carlo Bonini, *La Repubblica*, 23/02/2009.
11. « La rivolta di Lampedusa », *Rai 3*, journal télévisé du 18/03/2011.
12. « Lampedusa, migranti danno fuoco al Cie. », *Il Fatto Quotidiano*, 20/09/2011.
13. Interview du ministre de l'Intérieur Angelino Alfano pour le journal *La Sicilia*, 21/05/2014, à propos de l'opération *Mare Nostrum*.
14. « Lampedusa : in fila, nudi e al freddo. La disinfestazione choc dei migranti », Alfo Sciacca, *Corriere della serra*, 18/12/2013.
15. Entretien avec le directeur du centre, café, 31/08/2012 ; entretien avec la directrice adjointe du centre, CPSA, 23/12/2013.
16. Estimation de la municipalité car ce secteur relève en partie de l'économie familiale informelle. Entretien avec le maire adjoint de l'île, 2/01/2014.
17. Entretien avec une ancienne employée du centre, sur son lieu de travail, 28/12/2013.
18. Je reprends ici la définition d'*ethos* donnée par Alexis Spire : « L'ensemble des principes et des dispositions à agir qui organisent la pratique des agents » (Spire 2005 : 22).
19. Cf. l'ouvrage rédigé par ses administrateurs : GALIPO Cono, MIRAGLIOTA Federico, 2010, Rotta 0.05 Modello Lampedusa. Cosa accade nei centri per immigrati ?, Bonnanno : 14.
20. Entretien avec une employée du centre, CPSA, 23/12/2013, n° 3.
21. Entretien avec un employé du centre, CPSA, 23/12/2013, n° 2.
22. Entretien avec une employée du centre, CPSA, 23/12/2013, n° 3.
23. Entretien avec un employé du centre, café, 30/12/2013.
24. Entretien avec un employé du centre, café, 10/12/2013.
25. Entretien avec une employée du centre, chez une amie à elle, 19/12/2013.
26. *Idem*.
27. Entretien avec un employé du centre, CPSA, 23/12/2013, n° 8.
28. Entretien avec une ancienne employée du centre, café, 28/08/2012.
29. Entretien avec une employée du centre, chez elle, 27/08/2012.
30. Entretien avec un employé du centre, chez lui, 27/08/2012.
31. Notes de terrain, place de l'église, 20/07/2013.
32. Entretien avec un employé du centre, café, 21/07/2012.
33. Le premier déplacement du pape François en dehors de Rome, placé sous le signe de la solidarité avec les migrants, a eu lieu à Lampedusa le 8 juillet 2013.
34. Notes de terrain, place de l'église, 20/08/2013.